



ATTENTION, NATURE FRAGILE

Comment protéger ce(ux) que nous aimons ?

DÉCHETS
À jeter, à trier ?
Ne faites plus d'erreur !

EAU POTABLE
Les bons gestes pour l'été

MOBILITÉ
Le covoiturage,
et si nous y pensions ?



P'TIT DEJ' DE L'ÉCONOMIE

La CCPEVA organise des petits déjeuners avec les entreprises locales. Ces temps d'échanges conviviaux tissent des liens entre les entreprises et les élus. Cette troisième édition a eu lieu le 19 janvier et a réuni une trentaine d'entreprises sur le thème de la coopération inter-entreprises.



PÉPINIÈRE EXPÉRIMENTALE DE SAULES BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

Près d'un an après, les 7 espèces de saules plantées garantiront prochainement un nombre suffisant de matériaux pour les travaux de génie végétal planifiés sur le territoire. Lancée en 2022, à l'initiative de la CCPEVA, et pilotée par le cluster eau lémanique Évian, la pépinière expérimentale à Lugrin compte 4 400 boutures de saules. Cette technique de bouturage permettra de multiplier les branches et de les utiliser de nombreuses manières (fascines, maintien de berge par développement racinaire etc.).



1 AN ! POUR L'ESPACE FRANCE SERVICES

1 000 accompagnements ont été effectués pour des démarches auprès des principaux organismes de services publics partenaires. En parallèle, la CCPEVA a également recruté un conseiller numérique complétant les missions des agents France services.



ÉVA'DÉLO : LE NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VELOS DE VOTRE TERRITOIRE

Envie de vous mettre au vélo ? Avec ÉVA'DÉLO louez votre vélo à assistance électrique. Testez le service pendant 1 mois et prolongez si vous êtes satisfait ! Retrouvez toutes l'information sur evad.fr et réservez en ligne sur evadelo.reservations.fr ou en agence à Évian-les-Bains et dans l'un des ateliers mobiles (Publier-Amphion, Féternes, Saint-Gingolph et Saint-Paul-en-Chablais)



Sommaire

4 DOSSIER
Attention, nature fragile



8 PROJET
À jeter, à trier ?
Ne faites plus d'erreur !

9 COUP D'ŒIL
Eau potable :
les bons gestes

10 BRÈVES
Anniversaire
20 ans du Pays d'Art
et d'Histoire



Save the date
Forum de l'économie
circulaire transfrontalier

ÉVA'D Covoiturage
Et si nous y pensions ?

Inscription
Transport scolaire

11 AGENDA



La préservation de la biodiversité est le socle de toutes nos actions



L'été est là et avec lui, notre envie d'évasion et de nature. Une nature que nous aimons pour sa simplicité, pour la liberté qu'elle nous procure, pour les paysages grandioses qu'elle nous offre. Une nature que nous aimons parce qu'elle nous ramène à l'essentiel : le bon, le bien, le beau. L'année passée, la sécheresse extrême a déclenché des épisodes climatiques inédits, rappelant que nos actions entraînent des conséquences sur notre environnement et, si nous continuons à l'ignorer, notre futur ne sera pas seulement moins désirable, il manquera de l'essentiel... pour vivre.

PRÉSERVER, SENSIBILISER, RESTAURER

C'est pourquoi, dès la création de notre intercommunalité, nous avons souhaité inscrire la protection de la biodiversité dans nos compétences : préserver, sensibiliser, restaurer. Notre engagement pour la résilience du territoire, où chaque action est une réponse aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU [Organisation des Nations Unies], n'aurait pas de sens si nous n'avions pas inscrit la protection de la biodiversité au cœur de nos préoccupations. Cette préservation est le socle de toute nos actions, son essence. Notre politique est ambitieuse et les premiers résultats sont encourageants.

La gestion de l'eau et de nos déchets, deux domaines essentiels à notre bien vivre, n'échappe d'ailleurs pas à notre volonté de protéger cet environnement si précieux, qui fait notre fierté. Par exemple, l'association pour la protection de l'impluvium de l'eau minéral evian® (APIEME) – et plus récemment le cluster eau – ont été créés pour contribuer à la préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des ressources en eaux de notre territoire. Soyons fiers aussi de contribuer à leur protection !

Je conclus l'ouverture de cette édition avec une émotion encore vive. Monsieur Jean-René Bouron, maire de Larringes, conseiller communautaire et président de l'APIEME nous a quittés le 13 avril. Homme discret, d'une sagesse infinie, il avait toujours un petit mot pour nous ramener à l'essentiel... Gardons de lui cette force.

Je vous souhaite un bel été, un été où chacun saura prendre soin de ce qui est essentiel.

 **Josiane Lei,**
Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance
| Maire d'Évian-les-Bains | Conseillère départementale du canton d'Évian |

Votre élue...



MONIQUE MAXIT

Vice-présidente déléguée à l'environnement, la biodiversité, les espaces naturels, le plan pastoral territorial et alpages, et les sentiers de promenade et randonnée.

Dès la naissance de l'intercommunalité, les élus de la Communauté de communes du pays d'Évian – vallée d'Abondance (CCPEVA) ont décidé d'inscrire la protection de la biodiversité parmi leur compétence. Parce que cette préservation est le socle de toute activité, parce que protéger la biodiversité revient à nous protéger et protéger les générations futures, la CCPEVA mène une politique volontariste qui apporte soin à ce que l'on aime : la vie !



ATTENTION, NATURE FRAGILE

Préserver ce qu'il y a de plus beau

En 2012, les élus dressent un inventaire de la biodiversité du territoire et de ses enjeux. Cette étude révèle que, malgré les mesures de protection liées à la présence de zones humides remarquables et préservées et de l'impluvium de l'eau minérale evian®, c'est-à-dire la zone d'infiltration préférentielle de l'eau, notre biodiversité se révèle relativement moyenne, notamment sur les prairies agricoles, voire assez faible pour certaines espèces et milieux naturels. Il en résulte un Plan volontaire de la Biodiversité, complété par un Atlas de la biodiversité sur le territoire de la Vallée d'Abondance en 2017.

UNE PLANIFICATION POUR LA PRÉSERVATION

Ce plan Biodiversité a un triple objectif : la préservation des espèces et des milieux, la sensibilisation de tous les publics et enfin la garantie du partage des enjeux entre tous les acteurs et de cohérence dans les démarches. La CCPEVA et le Département ont validé, en octobre 2020, un plan Biodiversité, labélisé Contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles de plus de 7 millions d'euros, soutenus pour près de 4 millions d'euros par le Département. 50 actions, de l'entretien courant comme le débroussaillage jusqu'à l'acquisition foncière, sont détaillées dans ce plan qui agit en faveur de tous milieux composant le territoire : alpages, forêts, milieux agricoles, espaces de biodiversité, ENS [Espaces Naturels Sensibles] et zones humides. Certains de ces espaces sont particulièrement surveillés car ils sont protégés par des labels européens.

CÔTÉ EAU : LA PROTÉGER SOUS TOUTES SES FORMES

En 2019, sous l'impulsion de la CCPEVA, se crée le cluster eau lémanique Évian. Il regroupe des entreprises, des professionnels, des organismes de recherche, de formation et des institutions publiques qui s'engagent dans une stratégie commune de développement autour de la filière eau du bassin lémanique. En effet, sur le territoire, l'eau est présente sous toutes ses formes : lac, eaux minérales et thermales, neige bien sûr mais aussi eaux souterraines et zones humides.

ZONES HUMIDES : INDISPENSABLE PROTECTION DE L'EAU

Formées soit par une nappe phréatique affleurante, soit lorsque les eaux profondes recouvrent les terres, ces zones humides prennent la forme de mares, étangs végétalisés, roselières, marais, tourbières et forêts riveraines. Elles se caractérisent par une biodiversité d'exception : de nombreuses espèces végétales et animales (des orchidées, des plantes carnivores ou encore des papillons rares) régulent la ressource en eau, épurent et préviennent des crues. Plus d'une centaine de zones humides est recensée dans le marais du plateau de Gavot, qui constitue l'impluvium de l'eau minérale evian®. Représentant 10 % des surfaces du plateau, ces zones concentrent plus de 30 % des eaux de pluie, de neige ou de ruissellement, confortant leur rôle essentiel dans la gestion de la ressource. Ces marais ont été classés dans la convention internationale Ramsar (qui tire son nom de la ville iranienne où elle a été adoptée) qui veille à leur conservation, en 2008. La rareté et la fragilité des espèces sauvages qu'ils abritent ont permis de classer 38 de ces zones humides au réseau européen Natura 2 000 pour une gestion équilibrée et durable. Un programme d'actions sur 7 ans et sur 345 hectares est en cours pour la préservation de ces zones et lutte contre les espèces envahissantes.

COMMENT PROTÉGER CE(UX) QUE NOUS AIMONS ?

La Biodiversité, c'est nous !

La biodiversité représente tout simplement la vie sous toutes ses formes (plantes, animaux, bactéries, etc.). En tant qu'humains, nous en faisons partie. Mais elle recouvre aussi la notion de milieux naturels, de relations et d'interactions de ces milieux, c'est-à-dire entre les organismes vivants eux-mêmes et entre les organismes et leur milieu de vie.



et "c'est bienfait(s)" pour nous !

- **FOURNISSEUR OFFICIEL** de l'oxygène et de matières premières (bois, laine, etc.).
- **PROTECTEUR INDÉNIABLE** de la qualité de l'eau (cf. les zones humides)
- **RÉGULATEUR INDISPENSABLE** du climat. Les milieux naturels absorbent 60 % de nos émissions de gaz à effet de serre.
- **AMORTISSEUR ÉPROUVÉ** des risques. Les forêts préviennent l'érosion et les glissements de terrain. Les zones humides régulent les inondations.
- **MAILLON INCONTOURNABLE** de notre alimentation (pour une terre fertile, tous les organismes sont nécessaires ainsi que pour la pollinisation).
- **GARANT INCONTESTABLE** de notre bonne santé (plus de la moitié des principes actifs pharmacologiques sont découverts chez les êtres vivants avant d'être synthétisés).

2 945 ha
D'ESPACES NATURELS CLASSÉS ET ZONES HUMIDES

300
ESPÈCES ANIMALES RECENSÉES

DONT 700 BOUQUETINS DES ALPES DANS LE MONT DE GRANGE (POPULATION FRONTALIÈRE)



1 470
ESPÈCES DE PLANTES

AU MOINS 2 ESPÈCES VÉGÉTALES UNIQUES EN FRANCE : *Lycopode Issleri, Delphinium*

ZONES NATURA 2 000, SITE CLASSÉ DENT D'OCHÉ / CORNETTES DE BISE, SITE RAMSAR IMPLUVIUM D'EVIAN

600 km
DE SENTIERS BALISÉS

une équipe
POUR DES OBJECTIFS AMBITIEUX
5 PERSONNES ET 2 RENFORTS SAISONNIERS

Vous avez dit chauve-souris ?

20 espèces protégées de chauves-souris (sur 23 espèces) sont répertoriées en Haute-Savoie, dont l'unique colonie de males de Sérotines bicolores. Souvent liées aux habitations, les chauves-souris vivent à côté de nous mais cachées. Aidez-les en construisant votre nichoir à chauve-souris ! Elles vous le rendront bien, elles peuvent manger 5 000 moustiques par nuit.



➤ **BESOIN DE CONSEILS ?**
Des tutos sont disponibles sur ccpeva.fr (aussi pour les hôtels à insectes, nichoirs, etc.)



Connaître pour mieux protéger

Sites protégés et public averti ! En classe ou en sortie, les élèves découvrent la diversité de la nature du territoire. En 2022, environ 3 000 enfants des écoles du territoire ont participé à une intervention. Les adultes aussi sont régulièrement invités à des animations pour mieux comprendre et protéger la biodiversité. L'année passée, 23 animations ont permis de sensibiliser 1 260 personnes. La CCPEVA met également à disposition des tutos pour participer de façon simple et efficace au maintien de la biodiversité. Retrouvez aussi des stands sur les manifestations des communes.

POUR UNE PLUS GRANDE VIGILANCE : BIENVENUE AUX ÉCOGARDES

Depuis le début du mois de mai, Nicolas Le Roux et Sébastien Giraudon, écocogardes, sillonnent les chemins pour vous renseigner directement. Ils vous sensibilisent aux enjeux de la protection des milieux naturels et font la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement. Ils vous rappelleront notamment les bons gestes à suivre en fonction de là où vous vous trouvez (notamment lors de vos randonnées en alpages en compagnie d'un chien) et pourront également répondre à toutes vos questions.

SENTIER DE RANDONNÉE : UNE RÉPONSE À LA COHABITATION

« Dans les espaces naturels, et particulièrement sur les alpages, le fait de canaliser les randonneurs sur les sentiers balisés, contribue à la préservation du milieu et de la biodiversité » explique Julien Avocat-Maulaz, coordinateur de l'aménagement des cheminements touristiques.

CÔTÉ MONTAGNE : LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE DIFFÉRENTS USAGES

Culminant à 2 432 mètres, les Cornettes de Bise, comme le Mont de Grange, sont aussi classés au sein du réseau européen Natura 2000 depuis 2008. Ces massifs se caractérisent par une importante diversité paysagère mais aussi par des espèces fragiles (chardon bleu, lagopède alpin, perdrix bartavelle, etc.). Le pastoralisme est un des marqueurs de ces lieux, ayant façonné le paysage depuis des siècles. Depuis 2013, le massif Dent d'Oche/Cornettes de Bise est reconnu « site classé » pour la qualité de son paysage. À cette reconnaissance s'associe des règles et des validations nécessaires pour toutes actions ayant un impact sur le site. Faire cohabiter les différents usages (pastoralisme, gestion de la forêt, randonnée, chasse) avec la préservation des milieux et des espèces est l'enjeu prioritaire de ces zones. La CCPEVA aide aussi les agriculteurs à préserver leurs alpages (programmes d'aides pour les travaux en alpages), source de revenu, tout en protégeant une biodiversité liée aux milieux ouverts (papillons, chauves-souris...).

“ Cet été, des écocogardes à votre rencontre sur les sentiers ! ”

La CCPEVA gère plus de 600 kilomètres d'itinéraires balisés des bords du lac jusqu'au sommet des Cornettes de Bise. Avec son schéma directeur de la randonnée, elle assure, depuis 2020, la mise à jour de cette signalétique directionnelle qui incite les randonneurs à parcourir les sentiers les plus attractifs. En plus d'indications géographiques, certains itinéraires « thématiques » permettent de découvrir la richesse du patrimoine local (faune et flore).

En 2022, une quarantaine de panneaux d'informations a été posée en partenariat avec la Société d'Économie Alpestre pour sensibiliser les randonneurs aux règles de bonnes conduites à adopter sur les alpages.



Téléchargez les tutos pour la construction des nichoirs, hôtels à insectes, etc. : cpeva.fr



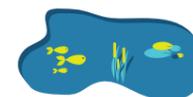
Nicolas Le Roux et Sébastien Giraudon, écocogardes, vous renseigneront directement sur les sentiers cet été.

Se donner une seconde chance



Les équipes de la CCPEVA restaurent aussi des milieux dégradés : rétablissement de prairies, d'alpages, création de mares, etc. L'une d'entre elles, a pris la figure d'une lutte : les plantes invasives. L'expansion des espèces exotiques envahissantes est la deuxième cause de la perte de la biodiversité dans le monde. Introduits par nous, ces végétaux se développent hors de leur aire de répartition naturelle et font concurrence aux espèces locales qui n'arrivent pas à s'adapter au changement et disparaissent... entraînant avec elle, la perte des écosystèmes biologiques présents. Sur notre territoire, les différentes espèces (Ambrosie, Balsamine de l'Himalaya, Berce Caucase, Renouée du Japon, etc.) proviennent d'Asie et d'Amérique. Pour s'en débarrasser, il faut les arracher correctement et méthodiquement pour ne pas aider à leur propagation mais les résultats sont là, sur certains marais Natura 2000, les espèces envahissantes ont pu être éliminées après 3 à 5 ans de lutte. Chaque année, plusieurs hectares sont réouverts (débroussaillage, fauche, bucheronnage, ou broyage mécanique).

140 MARES INVENTORIÉES EN 2022



Une lutte collective

Vous avez repéré une plante invasive ?

Signalez-le directement sur la carte interactive du territoire sur cpeva.fr

2 questions à...



Monique Maxit, Vice-présidente déléguée à l'environnement, la biodiversité, les espaces naturels, le plan pastoral territorial et alpages, et les sentiers de promenade et randonnée.

Pourquoi était-ce important de prendre cette compétence ?

La biodiversité est essentielle et partout. Sa préservation est un effort collectif, un effort de chacun, dans ses différents rôles : élus, citoyens, acteurs économiques, etc. Bien sûr, demander aux randonneurs de ne pas ramasser les fleurs, aux agriculteurs d'engager des fauches tardives, etc. C'est changer des habitudes. Mais nous devons adapter nos comportements, nous le savons aujourd'hui, pour préserver ce qui nous reste. Ce reste est précieux. Nous avons aussi la volonté de restaurer cette biodiversité quand c'est possible. Dans chaque projet, nous nous posons la question du « vert » ; de la végétalisation des cours des écoles jusqu'à la préservation d'espèce en voie de disparition.

Quelles ont été les évolutions des politiques publiques ?

Nous nous sommes dotés d'un CTENS [Contrat de transition espaces naturels sensibles] rapidement afin d'organiser notre action. Nous avons été labellisés « Territoire engagé pour la nature » en 2020, reconnaissant notre implication pour la sauvegarde de la biodiversité avec un plan d'actions concret, réaliste et partenarial. Pour nous, c'est une façon d'affirmer notre responsabilité pour inverser la tendance. Avec le label Natura 2 000, un recensement de la biodiversité, des zones humides, des plantes envahissantes, etc. sera fait prochainement pour établir une évolution. Car elle évolue ! Mais les subventions de nos différents partenaires diminuent sans entamer pour autant notre ambition. Nous poursuivons notre action, car elle est essentielle pour nous et tous ceux qui viendront après nous.

Vergers : le succès d'une restauration



Essentiels pour la biodiversité, ces arbres le sont aussi pour le paysage et l'histoire du territoire. Depuis 2020, la CCPEVA s'est engagée, avec l'aide du Département de la Haute-Savoie, financeur de l'opération, et des associations locales à aider à la replantation et à l'entretien des arbres fruitiers de variétés anciennes. Tout particulier peut bénéficier de cette action. Aujourd'hui, il existe des vergers communaux soutenus par la CCPEVA comme celui de Féternes ou d'Abondance.

Les vergers traditionnels hautes-tiges étaient autrefois très présents sur le territoire mais sont aujourd'hui en forte régression (dû à la rationalisation agricole, l'urbanisation, etc.) entraînant avec eux la disparition d'espèces animales rares et menacées.



+ de 500 ARBRES FRUITIERS RESTAURÉS OU PLANTÉS EN 2 ANS

À JETER ? À TRIER ?

NE FAITES PLUS D'ERREUR !

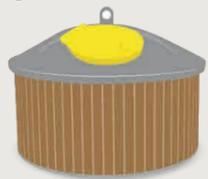
Le service prévention et gestion des déchets de la CCPEVA organise la collecte et le traitement de près de 25 000 tonnes de déchets produits chaque année par les habitants et professionnels du territoire.

En 2023, tous vos emballages ont leur place dans votre bac ou conteneur jaune. Aux côtés des bouteilles, des flacons en plastique et de tous les papiers, ce sont tous vos emballages en métal (même les petits), en papier, en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, qui sont à déposer dans les conteneurs jaunes sans exception !

Les réflexes à adopter

C'est un emballage ?

» Conteneur ou bac jaune



1 Déposer les emballages* et les papiers dans le bac de tri (sans sac et en vrac)

* Il n'est pas nécessaire de les laver

2 Ne pas emboîter vos emballages les uns dans les autres

3 Aplatir les emballages, lorsque nécessaire, dans le sens de la longueur



VOUS AVEZ ENCORE QUELQUES DOUTES ?

Téléchargez le guide du tri ou visionnez-le en ligne sur cc-peva.fr

Les erreurs de tri à éviter

Jouets en plastique, brosses à dents, mouchoirs, essuie-tout, masques, gants, objets en plastique, vêtements et chaussures sont autant d'erreurs qui se retrouvent dans les poubelles jaunes. Les objets en plastique ne sont pas des emballages. Ce sont bien les emballages et les papiers qui se trient.



ALLER PLUS LOIN, AVEC LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Les biodéchets sont notamment les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas). Le compostage permet, en les recyclant, d'obtenir un compost pour son jardin et de réduire le volume des ordures ménagères. Des composteurs de 400 litres en bois et un accompagnement personnalisé pour la mise en place sont proposés par la CCPEVA qui participe à hauteur de 50% du prix d'achat du composteur (coût final de 30€). Pour 2024, la collectivité étudie les solutions pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source et assurer leur valorisation !

234 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS EN 2022
+ 57% PAR RAPPORT À 2021.



Votre élu...



RENATO GOBBER

Vice-président délégué à la prévention, la stratégie et la gestion des déchets.

Les ambassadeurs du tri

La sensibilisation au tri est une mission prioritaire de la CCPEVA afin de faire évoluer les pratiques, favoriser les bons gestes et permettre d'améliorer la qualité du tri. Régulièrement, des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des différents publics (scolaires, habitants, associations, entreprises) par les ambassadeurs du tri.



Lors des animations et événements, découvrez les nouveaux sacs de pré-collecte.

48 ANIMATIONS SCOLAIRES RÉALISÉES PAR LES AMBASSEURS DU TRI



soit **1093** ÉLÈVES SENSIBILISÉS

508 PERSONNES SENSIBILISÉES LORS D'ANIMATIONS



150 HABITANTS SENSIBILISÉS EN PORTE-À-PORTE



Votre élu...



RÉGIS BENED

Vice-président délégué à l'eau et l'assainissement, le contrat de rivière, et la compétence GEMAPI.

La CCPEVA prend soin de son eau

L'année 2022 a été marquée par la sécheresse dès le mois de juin qui a fortement perturbé la gestion du réseau sur le territoire. Pour adapter les réseaux d'eau potable et d'assainissement à ces conditions extrêmes, la CCPEVA a prévu des interconnexions qui pourraient être opérationnelles dès 2023.



Depuis la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2021, la **Communauté de communes assure la distribution d'eau potable et garantit l'accès à une eau de qualité pour tous.**

Améliorer la performance des réseaux et la bonne gestion de l'eau potable (fuites) sont au cœur de ses préoccupations. Ainsi, les travaux engagés par les communes sont achevés tels que le secteur Merou (Vinzier), liaison Petit Châtel / futur réservoir du Crêt (Châtel) et secteur Brêt (Saint-Gingolph). De nouveaux travaux sont en cours de réalisation :

- » Meillerie différents captages et secteur Plantées
- » La Chapelle d'Abondance ressource des Fontaines
- » Bernex, secteur Chef-Lieu
- » Abondance, captage des Druges et du Vergay



Ces travaux, d'un montant global de **2 300 000 €**, reçoivent l'appui du **Département de la Haute-Savoie**. En parallèle de ses travaux, le service eau potable réalise au quotidien des travaux prioritaires de réparation de fuites et de dévoiement pour un **montant global de 680 000 €**.

Retrouvez plus d'information sur les chantiers en cours sur cc-peva.fr



EAU POTABLE : LES BONS GESTES POUR L'ÉTÉ

Augmentation des températures, sécheresse et inondations, le changement climatique est au cœur des préoccupations. L'été, la ressource en eau potable peut se faire rare, même sur notre territoire. Il est important de la préserver. Afin d'assurer un avenir durable pour tous, quelques gestes simples sont à adopter au quotidien.

Extérieur



RÉCUPÉREZ ET STOCKEZ LES EAUX DE PLUIES.

Permet de réutiliser l'eau stockée pour l'arrosage de votre jardin.



ARROSEZ VOTRE JARDIN DE PRÉFÉRENCE LE SOIR (AVANT 9H ET APRÈS 18H) ET LIMITEZ L'EAU.

Permet de limiter les pertes d'eau dues à l'évaporation (économise jusqu'à 10% d'eau).



ÉVITEZ DE NETTOYER LES VÉHICULES PARTICULIERS.

Privilégiez une station professionnelle avec un système de recyclage d'eau.

ÉVITEZ DE NETTOYER VOTRE TOITURE L'ÉTÉ !



Intérieur



ÉVITEZ DE LAISSER COULER L'EAU.

Fermez votre robinet : brosseage des dents, rasage ou nettoyage des mains ou du visage.



CHASSEZ LES FUITES D'EAU

4 litres d'eau gaspillée par heure avec une fuite goutte à goutte soit

35m³/an = 108 €



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un **lave-vaisselle** consomme entre 15 et 20 litres d'eau tandis qu'une même **vaisselle faite à la main** utilise entre 30 et 80 litres d'eau. Si vous n'avez pas de lave-vaisselle, utilisez deux bacs d'eau dans votre évier, le premier pour nettoyer la vaisselle et le second pour la rincer.

+ d'info

Tenez-vous informé tout l'été à propos des alertes sécheresse : haute-savoie.gouv.fr



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE fête ses 20 ans !

Le label Pays d'art et d'histoire fédère les acteurs culturels autour de la préservation et la valorisation du patrimoine. Pour rendre ce dernier accessible à tous, de nombreuses actions ont été mises en place : visites guidées, animations pour les scolaires et le grand public, expositions, éditions, conférences... De la découverte de sites culturels remarquables à la fabrication du fromage Abondance, il y a en a pour tous les goûts !



UN LABEL POUR LES 22 COMMUNES

Signé le 20 septembre 2003 avec le ministère de la Culture, le label « Pays d'art et d'histoire » concernait d'abord les six communes de la vallée d'Abondance. En 2019, le label a été élargi aux vingt-deux communes de la CCPEVA. Il reconnaît la qualité et la singularité des ressources patrimoniales locales. Cette vingtième bougie sera soufflée lors des Journées européennes du patrimoine. L'occasion de (re)découvrir ensemble les trésors du territoire et de partager un moment festif !

Pour leur 40^e édition, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème « le patrimoine vivant et le patrimoine du sport ».



MAR 28 NOV 2023 Forum de l'économie circulaire transfrontalier
Rendez-vous pour la 2^e édition de ce forum.
Information et inscription : fect.fr

ÉVAD COVOITURAGE : et si nous y pensions ?

La CCPEVA a choisi Karos, une application nationale, pour votre covoiturage quotidien (domicile-travail) et pour compléter le réseau de mobilité ÉVA'D.

La CCPEVA subventionne les trajets réalisés avec Karos, tout comme elle participe financièrement au service de transport ÉVA'D, afin de proposer des tarifs accessibles à tous.

POURQUOI FAVORISER LE COVOITURAGE DOMICILE TRAVAIL ?

67% des trajets réalisés en voiture sont des trajets domicile-travail. Cela signifie donc que vous supportez des frais journaliers de déplacement importants. En covoiturant, vous pouvez réaliser des économies (en moyenne 97€ par mois) et que votre empreinte carbone peut être réduite. La voiture représente 25% de notre empreinte carbone, réduisons nos émissions de moitié en covoiturant. Et puis, vous ne serez plus seul(e) en voiture !

Pour être covoitreur sur Karos c'est très simple ! Une fois l'application téléchargée, il suffit de définir son rôle (passager ou conducteur), puis de renseigner ses adresses de domicile et de travail. Ensuite, l'application va proposer les profils disponibles sur le trajet. Il n'y a plus qu'à faire son choix !



2€ par passager pour le conducteur **gratuit** pour le passager

+ d'info

Téléchargez simplement l'application mobile de covoiturage Karos !



Jusqu'au... LUNDI 10 JUIL 2023 Inscriptions transports scolaires

Inscription à effectuer pour la rentrée 2023/2024 auprès de la CCPEVA pour les élèves du territoire. Inscriptions en ligne sur cpeva.fr

Tout dossier déposé après le 10 juillet 2023, date de clôture des inscriptions, sera majoré de 50%.



Misez sur l'application Karos by Evad

KAROS

ÉVAD

Ag pour la mobilité cc-peva.fr

TOUT L'ÉTÉ

Marchés Nocturnes

- » Tous les mardis juillet-août
- » 18h-22h
- » NEUVECELLE | MAXILLY-SUR-LÉMAN
- » Grande rive | Petite rive
- » Accès libre

Grand marché nocturne, alimentation, buvette, animation musicale.

Scènes estivales

- » vendredis 21 et 28 juillet
- » vendredis 4, 11 et 18 août
- » 21h
- » ÉVIAN-LES-BAINS | Square Henri Buet
- » Accès libre

Concerts.

Marchés festifs de l'été

- » Tous les mercredis de juillet et août
- » de 17h à 21h
- » BERNEX | Place du champ de foire
- » Accès libre

Une quarantaine d'exposants, artisans, créateurs, producteurs locaux. Sur place, buvette et petite restauration. Et un concert à 19h !

Infos : 04 50 73 60 72

Sombre lumière

photographies de François Baratay

- » Du samedi 01 juillet
- » au dimanche 17 septembre
- » Horaire d'ouverture de l'abbaye.
- » ABONDANCE | Abbaye
- » Sans supplément sur le droit d'entrée

Une balade en images au fil des églises.

Marché de Vacheresse

- » Les samedis jusqu'au 02 septembre
- » 8h-13h
- » VACHERESSE | Place du village
- » Accès libre

Marché de vrais producteurs et artisans locaux. Buvette et petite restauration sur place.

Exposition Man Ray

- » Du 1^{er} juillet au 5 novembre
- » Tous les jours 10h-18h (sauf lundi, mardi 14h-18h)
- » Ouvert le mardi matin pendant les vacances scolaires.
- » ÉVIAN-LES-BAINS | Palais Lumière
- » Tarifs : www.ville-evian.fr

Abondance

tous les événements sur www.abondance.blog

JUIN

Rassemblement de la 74^e compagnie

- » Du vendredi 16 au dimanche 18 juin
- » Journée
- » CHÂTEL
- » Accès libre

Présentation de véhicules et troupes US, Alliés, allemandes, russes, résistants. Bourses militaria, petite restauration, buvette, animations et animations musicales.

Fête de la Saint-Pierre

- » Samedi 24 juin | 20h
- » Repas dansant à la salle des fêtes.
- » Dimanche 25 juin | 14h
- » Course de caisses à savon.
- » VINZIER
- » Accès libre

JUILLET

Concert FA BEMOL

- » Samedi 1^{er} juillet
- » 19h
- » LARRINGES | Salle polyvalente
- » Gratuit

Concert, buvette et petite restauration.

Fête Nationale

- » Jeudi 13 juillet
- » Dès 20h
- » SAINT-GINGOLPH
- » Accès libre

Cortège villageois, repas et bal gratuit avec l'orchestre Extérieur Nuit.

Guinguette du chef-lieu

- » Jeudi 13 juillet
- » À partir de 19h
- » PUBLIER | Chef-Lieu
- » Accès libre

Animation musicale, buvette et restauration sous chapiteau.

Fête du cochon

- » Samedi 15 juillet
- » Ou lundi 14 août
- » Journée
- » MEILLERIE
- » Accès libre

Fête du sauvetage

- » Samedi 22 juillet
- » Journée
- » MEILLERIE
- » Accès libre

Balades en scène

- » Samedi 22 juillet
- » À partir de 18h
- » SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS | place de la mairie
- » À partir de 30€ / gratuit - 12 ans

Scène pop du festival avec Jean-Baptiste GUEGAN
Infos & préventes : www.lesbaladesacoustiques.com
*À partir de 30€ / gratuit - 12 ans

Balade Gourmande

- » Dimanche 23 juillet
- » 10h-18h
- » LA CHAPELLE D'ABONDANCE | bord de dranse du Cret Béni à la Panthiaz
- » Accès libre

Exposants et animations gratuites pour enfants.

AOÛT

Fête des quais

- » Vendredi 04 et samedi 05 août
- » À partir de 18h le 4/08, toute la journée le 5/08
- » PUBLIER | Sur les quais face au port d'Amphion
- » Accès libre

Animations, marché artisanal, vide-greniers, grand spectacle le samedi soir.

Fête du sauvetage

- » Samedi 5 août
- » Journée
- » LUGRIN | Débarcadère Tourronde
- » Accès libre

Fête au village

- » Samedi 5 et dimanche 6 août
- » S : 19 h - 2 h
- » D : 11 h - 1 h
- » THOLLON-LES-MEMISES
- » Accès libre

Jeux, animations musicales, repas - concours de pétanque...

Fête de la mi-août

- » Samedi 12 août
- » Journée
- » FÉTERNES | Salle des Fêtes
- » Accès libre

Jeux pour enfants et animations. Petite restauration.

Concours de Bucheron

- » Dimanche 13 août
- » 10h-18h
- » LA CHAPELLE D'ABONDANCE | La Panthiaz
- » Accès libre

Exposants sur le thème de du bois et de l'artisanat.

Fête de la Myrtille

- » Dimanche 13 août
- » Journée
- » VACHERESSE | Alpage d'Ubine
- » Accès libre

Animations musicales, messe, repas traditionnel.

Fête au village

- » Dimanche 13 août
- » Journée
- » LUGRIN | Place de la Mairie
- » Accès libre

Fête du village

- » Mardi 15 août
- » Journée
- » NOVEL
- » Accès libre

Messe, concert, repas le midi et animations toute la journée.

La Belle Dimanche

- » Dimanche 20 août
- » Journée
- » CHÂTEL | Plaine Dranse
- » Accès libre

À l'honneur les bergers et leurs troupeaux mais aussi l'artisanat traditionnel. Animations et buvette.

SEPTEMBRE

100 ans du Sauvetage de Bret-Locum

- » Samedi 2 septembre
- » Selon programme
- » SAINT-GINGOLPH
- » Accès libre

Compétition de rame, exposition, repas de fête et bal en soirée.

Bienvenue dans mon jardin au naturel

- » Dimanche 10 septembre
- » Journée
- » NEUVECELLE | Parc clair matin
- » Accès libre

Visite de jardin, animations, marché de producteur bio.

Foire de la Saint Michel

- » Dimanche 24 septembre
- » Toute la journée, dès 10h30
- » BERNEX | Centre du village, Place du Champ de foire
- » Accès libre

C'est la Démontagnée ! Les troupeaux redescendent des alpages et tout le village est en fête !

Défilé des animaux, artisanat local et produits du terroir, jeux et animations, ambiance musicale, repas et récompenses aux alpagistes rythmeront cette journée traditionnelle !

Les animations de la CCPEVA

RENDEZ-VOUS PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE



PROGRAMME VISITES
ET ANIMATIONS
JUN À NOVEMBRE 2023



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

+ d'info

INSCRIPTION :
bureaux d'information touristique
pays d'Évian – vallée d'Abondance.
boutique.paysdevian-valleedabondance.com

“

Programme non exhaustif. Bien d'autres visites et activités à découvrir !

Retrouvez les animations Pays d'art et d'histoire de la communauté de communes sur cc-peva.fr



● Laver son linge sale en public !

- Mardis 11 et 25 juillet, 1^{er}, 8, 15 et 22 août
- de 10h30 à 12h
- CHAMPANGES | Mairie
- TARIFS : adulte 6 €, 8/15 ans 4 €, – 8 ans gratuit.

Promenade guidée dans le village de Champanges pour découvrir ses lavoirs et la vie qui régnait autrefois autour de ces lieux, avant un atelier pratique.

● Envoyez les watts : à la découverte de l'énergie hydraulique

- Dimanches 23 juillet, 6 et 20 août
- de 10h30 à 12h
- BONNEVAUX | Centrale hydro-électrique de Bonnevaux dite usine du Pont de L'Eau Noire, chez Rosset
- TARIFS : adulte 6 €, 8/15 ans 4 €, – 8 ans gratuit.

Découvrez une centrale hydro-électrique et participez à un atelier de construction d'un moulin en matériaux de récupération pour comprendre la production d'électricité grâce à la force de l'eau.

● Sur les pas des Blonay, Saint-Paul au Moyen Âge

- Lundis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août
- de 18h à 19h30
- SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS | Mairie
- TARIFS : adulte 6€, 8/15 ans 4€, – 8 ans gratuit

Savez-vous qu'à Saint-Paul-en-Chablais se cachent un prieuré de moines bénédictins, une fresque médiévale, un château fort, deux maisons fortes et une prison ? Accompagnés de votre guide, partez sur les traces de la noble et puissante famille de Blonay.



● Les 12 travaux de Théodule le marignon

- Mercredi 19 juillet et samedi 29 juillet
- de 9h30 à 11h45
- MARIN | Cave Delalex au hameau de Marinel
- À partir de 6 ans | baskets obligatoires
- THOLLON-LES-MÉMISES | Office du tourisme
- TARIFS : adultes 10€, 8/15 ans 6€, – 8 ans gratuit

Venez relever le défi des 12 épreuves au cœur du vignoble panoramique de Marin, avec humour, anecdotes et dégustation bien sûr. Épreuves réparties sur un itinéraire d'environ 30 minutes à pied.

● La découverte du prieuré de Meillerie

- Mercredis 19 et 26 juillet, 16 et 23 août
- de 14h à 15h
- MEILLERIE | Derrière le prieuré (possibilité de se garer dans le village et de monter à pied)
- TARIFS : adulte 6 €, 8/15 ans 4 €, – 8 ans gratuit

Est-ce un château ? Est-ce un monastère ? Un peu des deux en réalité...

● Mémoires d'une famille de Thollon

- Lundis 17 et 31 juillet, 14 août
- de 18h à 20h15
- À partir de 8 ans | Prévoir chaussures de marche et tenue adaptée aux conditions météorologiques.
- TARIFS : adulte 10€, 8/15 ans 6€, – 8 ans gratuit

Redécouvrez Thollon au fil des souvenirs d'une famille locale.